COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Nouvelle convention collective pour les cols bleus de la Municipalité du Village de Val-David

Val-David, 28 mai 2026 — La Municipalité du Village de Val-David et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 3645, sont heureux d'annoncer la signature d'une nouvelle convention collective pour les employés cols-bleus de la Municipalité.

D'une durée de six (6) ans, cette nouvelle entente témoigne de la volonté commune des parties de maintenir un climat de travail harmonieux, stable et constructif, tout en assurant des services de qualité à la population.

La convention prévoit notamment :

- le respect de l'enveloppe budgétaire municipale;
- un rattrapage salarial ainsi qu'une progression salariale annuelle;
- l'ajout de deux postes de chefs d'équipe à la voirie;
- une clarification des horaires de travail pour les équipes du Parc régional et des Travaux publics;
- une mise à jour et une clarification de plusieurs textes de la convention;
- la révision de certaines descriptions de tâches afin de mieux refléter la réalité des fonctions exercées;
- diverses améliorations favorisant l'organisation du travail et l'efficacité des opérations municipales.

Cette entente permettra à la Municipalité de poursuivre ses objectifs d'amélioration continue des services tout en reconnaissant la contribution essentielle des employés cols-bleus au bon fonctionnement des infrastructures et services municipaux.

« *Nos employés cols-bleus jouent un rôle essentiel dans le quotidien de notre communauté. Cette nouvelle convention reconnaît leur contribution tout en permettant à la Municipalité de poursuivre ses objectifs de manière responsable et constructive*, » exprime Jean-Claude Rocheleau, maire de Val-David.

Les représentants syndicaux soulignent également l'importance de cette entente pour leurs membres.

« Les avancées obtenues, notamment pour les employés plus précaires ainsi qu'au niveau de la conciliation travail-vie personnelle, auront un impact tangible et positif dans la vie de nos membres. », mentionne Léandre Paiement, vice-président de la section locale 3645.

« Ce nouveau contrat de travail représente une reconnaissance de l'expérience et de l'ancienneté des employés municipaux comme une plus-value pour le service aux citoyens et nous en sommes très fiers.», de conclure Paul Corbeil, président de la section locale 3645.

Les deux parties tiennent à souligner l'esprit de collaboration qui a marqué les discussions et qui a permis d'en arriver à une entente satisfaisante pour l'ensemble des parties.

— 30 —

Source :
Municipalité du Village de Val-David
Service des communications
communications@valdavid.com
819 324-5678, poste 4249

Syndicat canadien de la fonction publique
Service des communications
mleduc@scfp.ca
514 885-4733